



ARRÊTÉ

relatif à la dénomination de 2 chemins
sur le territoire de la commune de
Vandoeuvres.

du 21 mars 1977

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu l'accord de la commune intéressée ;

vu le préavis favorable de la commission can-
tonale de nomenclature ;

vu le règlement sur la dénomination des artères
et la numérotation des bâtiments du 19 février 1975,

A R R Ê T É

Les nouvelles dénominations suivantes :

a) - Chemin Emilia CUCHET-ALBARET CV 57037
(poétesse genevoise, 1881-1962, prix Amiel et prix Schiller,
Dr ès sciences de l'Université de Genève).

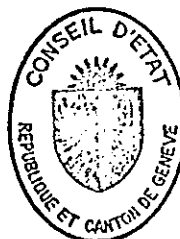
b) - Chemin du Manoret (nom local) CV 57045

Ces deux chemins, sans issues, partent de la route cantonale
de Vandoeuvres en direction nord, entre le débouché du chemin
des Hauts-Crêts et la place du Temple.

Ces nouvelles dénominations entreront en vigueur le 1er mai
1977.

Communiqué à :

Intérieur	7 ex.
Police	2 ex.
Travaux	2 ex.
Chancellerie	1 ex.
Sautier	3 ex.



Certifié conforme,
Le chancelier d'Etat :

Halland